

GÉNÉRATION TERRE DE XV

le trophée des lycées agricoles

La Coupe du Monde de rugby organisée en France du 8 septembre au 28 octobre 2023 est une formidable occasion de promouvoir les valeurs universelles de ce sport auprès de la jeune génération : l'engagement, la solidarité, le dépassement de soi et le partage. Des valeurs communes à celles du monde agricole, aux formations et aux nombreux métiers qu'il recouvre.

Dans cette dynamique sociétale et fédératrice de la jeunesse, **le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation** (DGER) et **INTERBEV** (interprofession de l'élevage et de la viande), en partenariat avec l'**Amicale du Tournoi des VI Nations** et le soutien de la **Fédération Française de Rugby** (FFR), organisent GÉNÉRATION TERRE DE XV - le Trophée des lycées agricoles.

GÉNÉRATION TERRE DE XV : LA COMPÉTITION SPORTIVE AUTOUR DU RUGBY...

Le projet GÉNÉRATION TERRE DE XV s'appuie sur le Championnat de France de Rugby des Lycées agricoles (saison 2022-2023) qui a lieu chaque année depuis 1993. Pour cette édition particulière, les deux équipes finalistes de cette compétition (masculine et féminine) dans la catégorie « cadet » auront la chance de disputer entre elles un match de gala et d'assister ensuite à un match officiel de la Coupe du Monde de rugby.

Le partenariat autour du projet GÉNÉRATION TERRE DE XV a pour ambition d'impliquer plus de 4 000 apprenants, depuis les phases initiales du Championnat de France des lycées agricoles et notamment lors des 7 finales de zone, jusqu'à la finale nationale prévue à Brioude au printemps 2023.

Parallèlement à GÉNÉRATION TERRE DE XV, l'Amicale du Tournoi des VI Nations, avec le soutien de la Fédération Française de Rugby, porte le tournoi « 5 000 cadets pour 2023 ». Il donnera l'occasion de mener des événements communs d'envergure pour partager les valeurs et passions qui animent l'ensemble des partenaires.

... MAIS PAS SEULEMENT

GENERATION TERRE DE XV est aussi un projet de lien social et sociétal qui souhaite rassembler au-delà des différences et des frontières : des jeunes qui ne jouent pas en élite ; des grands blessés du rugby ; des jeunes handicapés de la vie ; des jeunes en lycées agricoles, des jeunes joueurs européens ; des bénévoles et des partenaires.

C'est un projet d'animation des territoires notamment avec l'organisation de « villages » ouverts au grand public et aux médias lors des matchs des « 5000 Cadets pour 2023 » sur 2 sites (Nantes, Toulouse).

Il s'agit d'espaces de convivialité et d'échanges qui permettront de faire des démonstrations de rugby, de promouvoir les valeurs éducatives de ce sport (coopération, respect d'autrui et goût de l'effort) et de présenter les différents métiers et formations proposés par l'enseignement agricole.

C'est un projet de cohésion qui vise à mieux faire connaître et reconnaître l'enseignement agricole et sa large palette de formations. En effet, si celui-ci prépare aux métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire, il s'ouvre aussi aux métiers de l'environnement, des services à la personne, de l'aménagement paysager, de l'horticulture... avec une forte politique d'ancrage dans les territoires.

Enfin, c'est un projet éco-responsable qui s'inscrit dans une démarche de respect de l'environnement, d'alimentation responsable et durable que les différents partenaires auront à cœur de mettre en avant lors des différents évènements.

Pour en savoir plus, découvrez le film promotionnel

https://bit.ly/Terre_de_XV

CONTACTS :

Florence Corr  a / florence.correa@agriculture.gouv.fr
Marie Laure Treussart / ml.treussart@interbev.fr
Marie Kill / contact@at6n.fr
Francis Costa / francis.costa@ffr.fr

LES PARTENAIRES



Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement dans les domaines agricole, alimentaire, halieutique et forestier. Acteur majeur de la politique agricole commune et de la politique commune des pêches, il est particulièrement impliqué dans les instances européennes.

À l'échelle mondiale, il défend les intérêts des producteurs, des filières agricoles et agroalimentaires et valorise le modèle alimentaire français. Il accompagne la transformation des modèles de production vers des pratiques plus résilientes et plus autonomes et poursuit les objectifs de développement durable des Nations Unies. Contrôler et garantir la qualité et la sécurité sanitaire des produits agricoles et agroalimentaires est une mission essentielle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il conduit la politique de l'alimentation dans un contexte d'attentes sociétales fortes : approvisionnement local, promotion de la qualité, don alimentaire, lutte contre le gaspillage... Il assure dans tous ces domaines le volet enseignement, recherche et formation continue.



INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière française de l'élevage et des viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin, équin et caprin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur, qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire.

Afin de mieux intégrer les attentes de la société, les professionnels de cette filière se sont rassemblés autour d'une démarche de responsabilité sociétale, le « Pacte sociétal », qui vise à mieux répondre collectivement aux enjeux en matière d'environnement, de protection animale, de juste rémunération des acteurs de la filière et d'attractivité de ses métiers au service d'une alimentation raisonnée et de qualité. En 2021, INTERBEV reçoit à nouveau le label AFNOR « ENGAGÉ RSE DE NIVEAU 3 SUR 4 » pour sa démarche collective de responsabilité sociétale. Aujourd'hui, cette démarche qui engage la filière dans la promesse responsable et durable « Aimez la viande, mangez-en mieux. », est portée par une campagne de communication collective du même nom, signée « Naturellement Flexitariens. »



L'Amicale du Tournoi des VI Nations est une association loi 1901 créée en 1955. Reconnue depuis 1969 par la Fédération Française de Rugby comme une association au service des valeurs du rugby. Titulaire du Talent d'or de la Société Générale et du prix « Nelson Paillou » pour un sport sans violence et l'esprit sportif, elle organise depuis 2007 un tournoi national inter-Ligues régionales de jeunes joueurs qui ne jouent pas en élite. La récompense de ce tournoi est d'emmener les équipes gagnantes assister à un match international à l'étranger et en France.

L'Amicale du Tournoi des VI Nations est aussi engagée auprès des Grands Blessés du rugby et invite plusieurs d'entre eux pour un match international à Paris depuis 1979. Pour la Coupe du Monde 2023, l'Amicale organise un Tournoi interdépartemental de jeunes garçons de Moins de 16 ans et un Tournoi inter-Ligues régionales de jeunes filles de Moins de 18 ans : « 5000 cadets pour 2023 » avec le soutien de la FFR.



Fondée en 1919, la **FFR** est une institution délégataire du Ministère des Sports qui a la charge d'administrer, de réguler et de développer le rugby français sur le territoire national, ainsi que de superviser les Équipes de France. Elle est l'acteur majeur dans le Groupement d'Intérêt Public France 2023 aux côtés de l'état et du Comité National Olympique Français.

Particulièrement attachée à la transmission des valeurs qui lui sont propres autour de la solidarité, du dépassement de soi et du partage, elle s'inscrit donc pleinement dans cette action d'animation des territoires ruraux qui constituent notre pays. Fédération portée également autour des notions de convivialité, quoi de mieux que d'inscrire sa volonté de développement en partenariat avec nos amis du monde agricole ?

En route donc, tous ensemble, vers cette belle aventure humaine pour laquelle la FFR apporte tout son soutien.